



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 39

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 25 & 26/05/2024

- **SERGEANT Cyrille (07.70.15.24.71)**. Merci de contacter la personne de permanence à partir du samedi matin.

REUNION BILAN DES ARBITRES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES (Séance N°8)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan des arbitres stagiaires adultes et jeunes qui ont été formés au cours de cette saison sportive aura lieu le **vendredi 7 juin 2024 de 18h45 à 22h30** au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.

Prévoir un nécessaire prise de note. **Cet avis tient lieu de convocation.**

La présence à cette réunion bilan (séance N°8 de la formation initiale) est OBLIGATOIRE.

Au cours de cette soirée, chaque arbitre stagiaire recevra son écusson arbitre.

A défaut de votre participation, la Commission Départementale de l'Arbitrage ne renouvellera pas votre licence pour la saison 2024/2025.

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRE ADULTE	
NOM	PRENOM
ALAVOINE	FABIEN
ALEDA	DAVID
ALMEIDA	SEBASTIEN
BACONNIER	GAETAN
BARD	VICTOR
BERIDOT	INOLA
BERVOETS	GERALD
BIRO	DIVIN JENNYFER
BOUYEYRON	REMI
CASAGRANDE	CHRISTELLE



COMPAGNON	YOAN
DUMAS	ANTHONY
EL METTALSSI	HAMEZA
FINCK	NICOLAS
GODET	CEDRIC
GUL	ERDI
JARJAT	RICHARD
JUVEN	MAXIME
LAHOUSSE	JEAN PHILIPPE
MARTINEZ	KEVIN
MINETTO	CLOE
POULENARD	PIERRE
RIDJALI	BACAR
SALAKA	NIHAD
SOUBAYA	MATHIEU
ULLERICH	MICHAËL
VOCANSON	DORIAN
ZEROUALI	OUALID
ZIREK	MELIH

JEUNE ARBITRE

JEUNE ARBITRE	
NOM	PRENOM
ABOUTI	YOUSSEF
ALENDIA	ANTHONY
ALLOU	IWEN



AROUD	WASSIM
BEN CHAHED	NASSIM
BERTRAND	DJOULIAN
BOUABID	SELMA
BOUAFFAR	CORENTIN
CHALLIT	JULES
CHARDONNY	PAULINE
CHASSIGNOLE	MATHIS
CHAVANT	TITOUAN
CHMALI	ANIS
COGNET	NATHAN
CROS KHEIR	KAIS
DIORE	ANTONIN
DOS SANTOS	ANTOINE
DULONG	BLANCHE
DY	KELLYAN
EL YAACOUBI	YACINE
FELIX	TOM
GAROUACHI	SOULEYMANE
GIBAND	JOANNY
GIRY	MAELY
GUILHOT	THOMAS
HOOG	RUBEN
JARDET	TOM
KELAI	LINDA



LAGUT	ETHAN
LEBLANC	ETHAN
LEFORESTIER	ENGY
LOUCHAMI	MATHYS
MAGNIN	THOMAS
MARCOUX	QUENTIN
MARMI	AIMEN
MERCIER	JADE
MINGAM	ISAM
MONTAGNON	NATHAN
PAPE	JULIETTE
PASCAL	MALO
PAYEN	ROBIN
POLATOGLU	TALIP
POMAREL	DORIAN
REYNAUD	NATHAN
RIDEAU NAINANI	GABRIEL
ROBIN	MATHIS
SAUZEAT	EVAN
SAVIN DUHOT	LILIAN
THOMAS	ROSE
VALENTIN	ELOISE
VERNET	ENZO
ZINOUNE	MOHAMED
ZINOUNE AGHSAINÉ	HAMZA



RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL ARBITRE SAISON 2024/2025

La C.D.A. Vous informe qu'un article concernant le renouvellement du Dossier Médical pour la saison 2024/2025 est en ligne depuis cette semaine sur le site internet du District Drôme Ardèche. Vous y trouverez toutes les informations et documents. **Vous devez prendre connaissance du GUIDE PRATIQUE (disponible sur ce même article) pour vous aider à remplir ledit Renouvellement.**

ATTENTION : Cette année pour tout dossier incomplet, le délai pour son réexamen **sera de plus d'un mois.** Donc nous vous demandons de bien vous appuyer sur le GUIDE PRATIQUE afin de réaliser correctement votre dossier.

Le délai de rigueur est 15 août 2024. Tout arbitre n'ayant pas envoyé son dossier médical à cette date, sera pénalisé d'un (1) point sur son classement saison 2024/2025.

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIERE MINUTE.

ASSEMBLEES GENERALES SAISON 2024/2025

La C.D.A. vous informe que les Assemblées Générales de tous les arbitres (Adultes & Jeunes) se tiendront aux dates suivantes :

Samedi 31 Août 2024. (Lieu non connu à ce jour)

- De 08h00 à 13h00 = D 1 – D2 – Assistants District & Ligue
- De 14h00 à 18h30 = D 3 + Les JAD qui souhaitent venir à cette date-là avec une demande au préalable auprès de la C.D.A, soit par mail "arbitres@drome-ardeche.fff.fr", soit en téléphonant directement au Président Nicolas BRUNEL au "06 70 31 54 43"

Samedi 14 Septembre 2024. (Lieu non connu à ce jour)

- De 08h00 à 13h00 = D 4
- De 14h00 à 18h30 = JAD et Rattrapage

Nous vous demandons de prendre vos dispositions dès maintenant car l'Assemblée Générale est **OBLIGATOIRE.** Les arbitres absents en date du 14 Septembre 2024, ne seront pas désignés jusqu'au prochain rattrapage et bien entendu le règlement intérieur sur le retrait de points sera appliqué.

Vous devez impérativement venir à l'A.G. De votre catégorie

Réservez donc dès à présent votre date.

Si toutefois, pour des raisons personnelles, vous ne pouvez venir à cette date-là, nous vous demandons de faire une demande auprès de la C.D.A, soit par mail "arbitres@drome-ardeche.fff.fr", soit en téléphonant au Président Nicolas BRUNEL au "06 70 31 54 43". Seul le Président pourra donner son accord.

Particularité cette saison, les JAD doivent venir le 14 septembre après-midi, mais comme indiqué ci-dessus, une demande peut être faite auprès de la C.D.A. soit par mail, soit par téléphone.





CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT POUR LA SAISON 2024/2025

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au Dimanche 30 juin 2024 (délai de rigueur) en envoyant un mail à l'adresse suivante : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A. Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des Arbitres-Assistants spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2024/2025.

CLASSEMENT DES ARBITRES - SAISON 2023/2024

La C.D.A. Vous informe que le classement annuel de toutes les catégories aura lieu le **lundi 24 Juin 2024** au District et sera diffusé dans la semaine qui suit.

STATUT DE L'ARBITRAGE

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES ADULTES ET JEUNES Y COMPRIS TOUS LES STAGIAIRES

Il vous est rappelé que pour pouvoir couvrir votre club cette saison envers le statut de l'arbitrage, il vous faut arbitrer, en plus des 18 ou 9 ou 15 ou 7 week-ends selon votre catégorie, une rencontre dans les trois dernières journées.

Modalités de couverture :

- **Arbitres Seniors:** 18 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (**4 et 5 Mai - 25 et 26 Mai – 1er et 2 Juin**).
- **Arbitres Seniors Stagiaires :** 9 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (**4 et 5 Mai - 25 et 26 Mai - 1er et 2 Juin**).
- **Arbitres Jeunes :** 15 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (**4 et 5 et 26 Mai - 1er et 2 Juin**).
- **Arbitres Jeunes Stagiaires :** 7 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (**4 et 5 Mai - 25 et 26 Mai - 1er et 2 Juin**).

Merci d'en prendre note.

LOI 4 : EQUIPEMENT DES JOUEURS ET/OU JOUEUSES

Lors d'une rencontre de football, la principale mission de l'arbitre reste la protection des joueurs et des joueuses.

De ce fait, un joueur ou une joueuse ne doit pas utiliser d'équipement ou porter quoi que ce soit de dangereux. Tout type de bijou (colliers, bagues, bracelets, boucles d'oreille, rubans de cuir ou de caoutchouc, etc...) est interdit et doit être ôté (*recouvrir les bijoux de ruban adhésif n'est pas autorisé*).

Dans les compétitions de Ligue et de District, seul le port de l'alliance est toléré à condition qu'elle soit protégée.

Les joueurs ou joueuses doivent être inspecté(e)s avant le début du match, et les remplaçant(e)s avant d'entrer en jeu.





Si un joueur ou une joueuse porte ou utilise un objet ou un bijou non autorisé ou dangereux, l'arbitre doit ordonner au joueur ou à la joueuse d'ôter ce bijou et de quitter le terrain au prochain arrêt de jeu s'il ou elle ne peut pas ou ne veut pas s'exécuter.

Un joueur ou une joueuse refusant d'obtempérer ou remettant le bijou doit être averti.

Face à ces situations factuelles qui ont été constatées depuis le début de la saison sportive 2023/2024, la Commission Départementale de l'Arbitrage compte sur la vigilance de l'ensemble des acteurs et actrices (arbitres, joueurs, joueuses, éducateurs, éducatrices) pour les rencontres à venir.

Bien entendu, l'arbitre s'interdira lui-même le port de bijoux, cache-cou, collants... ou autres équipements non autorisés.

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2023/2024

JUIN 2024

- Vendredi 07 Juin : Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

COURRIERS DES ARBITRES

- BAGHOUGHI Aziz : Courriel nous adressant sa candidature pour devenir Arbitre-Assistant la saison 2024/2025. Lu et noté. La C.D.A. Étudiera votre demande.
- MARTINEZ Kevin : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'à la fin de la saison 2023/2024. Lu et noté. Prompt rétablissement.

Président CDA
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire CDA
Jean-Baptiste RIPERT